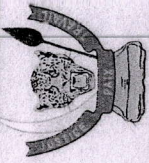


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 386/2022

A la société **JIN JIN INTERNATIONAL Sarl**

Après avoir reçu le contrat du marché n° GR/T/004/GPK/MINTPI/2021, conclu avec le Ministère Provincial des Travaux Publics et Infrastructures, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million nonante mille cent trente-quatre, nonante-deux centimes (USD 1 090 134,92) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept mille six cent trente, nonante-quatre centimes (USD 7 630,94).

Fait à Kinshasa, le 27/12/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L. YUMBA

Directeur Général a.i

